• Bilan des SOS chauves-souris depuis 2003

Par Lucie Dutour
Chargée d'études scentifique faune

Le nombre de sollicitations des particuliers est en augmentation depuis 2003. En effet, la centralisation des appels et la large diffusion du numéro « SOS chauve-souris » en Picardie permet un accès plus facile des particuliers à ce service. En outre, une plaquette présentant le SOS chauves-souris a également été créée. Cette plaquette peut vous êtes envoyée sur simple demande ou elle est téléchargeable sur notre site internet.

Une diminution brutale des appels en 2010 a été observée maisn'a pas été expliquée. Cependant, cette tendance a été observée au niveau national. En outre, le nombre d'interventions reste relativement constant chaque année, les solutions apportées se faisant très souvent par téléphone ou par mail (envoi de documentation, conseils, personne à rassurer...). Les interventions ont généralement lieu lors de situations délicates : présence de nombreuses chauves-souris visibles à déterminer, colonie risquant d'être détruite,... Ces interventions ont permis un certain nombre de fois d'éviter la destruction de colonies (Murins à oreilles échancrées à Picquigny et à La Neuville-en-Beine) même si cela ne garantit pas le retour des individus d'une année sur l'autre (aménagement de combles, dérangement...). Les SOS permettent également de récupérer des données sur les colonies de mise-bas des chiroptères en Picardie et ainsi d'améliorer les connaissances sur certaines espèces (Oreillards, Murins à oreilles échancrées, Petits rhinolophe...).

Depuis 2009, le retour des interventions ont été systématisés ce qui a permis d'avoir des résultats complets sur l'ensemble des sollicitations. Le nombre d'intervenants sur les SOS chauves-souris est en légère augmentation. Cependant, il semble important de pouvoir étoffer le réseau de bénévoles pouvant intervenir afin de pouvoir répondre plus largement aux sollicitations des particuliers même dans les secteurs les plus reculés. Le temps consacrés aux SOS et



les kilomètres engagés varient fortement en fonction des années et sont liés au nombre d'interventions et à la distance parcourue. Pour faciliter le travail des bénévoles, des consignes reprenant les différentes situations des SOS ont été synthétisées et transmises aux intervenants.

La majorité des chauves-souris concernées par les SOS sont des Pipistrelles communes. En effet, cette espèce très commune et anthropophile va facilement s'installer dans les toitures de maison. D'autres espèces anthropophiles plus rares peuvent également être recensées à l'occasion de SOS comme les Oreillards, les Murins à oreilles échancrées ou le Grand Murin... Lorsque les SOS concernent des espèces sensibles, la mise en place de solutions favorables à la pérennisation de la colonie est proposée au propriétaire. Le Conservatoire des Espaces Naturels de Picardie peut ainsi proposer des aménagements de combles en faveur des chiroptères avec un suivi annuel de la colonie.

Vous avez trouvé une chauve-souris blessée ?

Des chauves-souris se sont invitées chez vous ?

SOS chauves-souris

03 62 72 22 59